

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/07/2024

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 26
Présents : 23
Nombre de suffrages : 24

<u>Date de convocation</u>
04/07/2024

<u>Date d'affichage</u>
04/07/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

et publication du :

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juillet, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme BLOUIN Anaïs, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procurat(s) :

Mme DUBIN Nathalie donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent, M. HERITEAU Antoine donne pouvoir à M. CLAIRGEAUX Eric, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie

Etai(ent) absent(s) :**Etai(ent) excusé(s) :**

Mme DUBIN Nathalie, Mme LUMET Anne-Claude, M. HERITEAU Antoine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. LANOUE Nicolas

Numéro interne de l'acte : D05_07_2024

Objet : Tarif de vente de plaquette sèche forestière à la communauté de communes du Pays de Pouzauges

Monsieur le Maire indique que les contrats de ventes de bois souscrits entre la municipalité et les exploitants de Sèvremont (Laurent Charrier, EARL La Bretonnière, GAEC Le Granit, GAEC Agro Cap, Jonathan Berson) pour l'année 2024 ont été engagés pour un volume global de 340 Tonnes de Bois vert (+/- 10%). Après livraison des différents fournisseurs, il s'avère que le volume global livré atteint 370 Tonnes. Les besoins de la municipalité pour approvisionner son réseau de chaleur sont en moyenne de 240 Tonnes de bois sec annuel. Ce volume sera largement disponible dès le mois de septembre / octobre après 6 mois de séchage.

Au-delà de ce volume disponible pour l'année prochaine, une réserve estimée à 60 Tonnes de bois sec et criblé est disponible en cas de mise en route précoce de la chaudière pour l'EHPAD. Ce volume est largement supérieur au besoin pour une mise en route anticipée.

De son côté la communauté de communes du Pays de Pouzauges manque de combustible sec pour alimenter la chaufferie du centre aquatique pour cet été. Aussi, cette dernière a sollicité les communes pour connaître les réserves mobilisables et éventuellement transférables sur le centre aquatique.

Il apparaît que la commune pourrait mettre à disposition de la communauté de communes du Pays de Pouzauges 35 à 40 Tonnes de bois sec sans compromettre l'approvisionnement de l'année.

Le prix de vente de bois doit être fixé par la commune. Celui-ci doit intégrer :

- le prix d'achat de bois vert et la perte de volume liée à la perte d'hygrométrie correspondante des plaquettes après séchage soit à minima une vente à 116,82 € /T
- le prix du relevage du bois : 4,02 €/T
- le prix du criblage : 12,5 €/T

Soit un prix de 133,34 €/T

~~Monsieur le Maire propose de vendre les plaquettes forestières à la communauté de communes du Pays de Pouzauges selon le tarif précité.~~

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des présents et représentés la proposition de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 23, Abstention : 1)

Le Secrétaire de séance,
Nicolas LANOUE



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Maire, Jen-Louis ROY

